

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2024-001</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 30 janvier 2024</p>
---	---

L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 24 janvier 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Syndie FABRE, Franck STARON, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Olivia HILAIRE

Absente : Syndie FABRE

Pouvoir de : Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

5.2.3 – Installation de Monsieur Norbert GUILLARME en qualité de conseiller municipal

Monsieur le Maire expose :

Vu l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L. 270 du Code Electoral,

Suite à la démission de Madame Valérie MOUTTE, conformément à la réglementation en vigueur, en application de l'article L. 270 du Code Electoral, le poste vacant est pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Naturellement Robion, Naturellement citoyens » qui est appelé à siéger au sein du Conseil Municipal. Ce candidat est Monsieur Norbert GUILLARME, 8ième de la liste « Naturellement Robion, Naturellement citoyens ».

En conséquence, Monsieur Norbert GUILLARME est déclaré installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal et proclamé membre du Conseil Municipal.

Suite à ce changement, il y a lieu de procéder à une mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de l'installation dans ses fonctions de Conseiller Municipal de Monsieur Norbert GUILLARME ;

PREND ACTE de la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20240131-AU_2024_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 31 janvier 2024
Le Maire,
Patrick SINTES

La secrétaire de séance
Monique JOANNY

